

**Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la maximisation des retombées
économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources**

Par

**Réjean Gagnon, Ph. D., Hubert Morin, Ph. D., Daniel Lord, Ph. D.,
Cornelia Krause, Ph. D., Sylvain Cloutier, M. Sc.,
Germain Savard, Ing. f.**

Laboratoire d'écologie et de physiologie végétale

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**Partenaire du Consortium de recherche
sur la forêt boréale commerciale**

Février 2003

© Laboratoire d'écologie végétale

Le contenu de ce document peut être reproduit en autant que la source soit mentionnée.

Université du Québec à Chicoutimi

Partenaire du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale

Département des Sciences fondamentales

555, boulevard de l'Université

Chicoutimi, Québec, G7H 2B1

Tél : 545-5011, poste 5072; Télécopieur : 545-5012

courrier électronique : rgagnon@uqac.quebec.ca

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
Mandat du Consortium	1
La connaissance : l'assise de l'aménagement durable de nos ressources forestières	2
1. La recherche forestière.....	2
2. Le transfert des connaissances	4
3. La formation	4
Conclusion	4
Recommandations	5

AVANT-PROPOS

L'équipe de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) œuvre depuis près de vingt ans dans différents domaines liés à la forêt, notamment l'écologie des forêts du domaine de l'épinette noire. C'est sur le territoire du Québec que l'on retrouve les plus grandes forêts d'épinette noire au monde. Les chercheurs de l'UQAC ont su tirer profit de la situation géographique de leur institution et de l'omniprésence de l'industrie forestière au Saguenay—Lac-Saint-Jean en faisant de la forêt boréale (domaine de la pessière noire) leur laboratoire de recherche ; c'est leur marque distinctive. La présence de ces forêts dominées par l'épinette noire a toujours représenté un avantage compétitif pour l'industrie forestière du Québec. Au contact des forestiers confrontés à la nécessité de développer des méthodes d'aménagement de cette forêt, les chercheurs ont élaboré des créneaux de recherche originaux en s'appuyant sur les caractéristiques particulières de la forêt boréale commerciale. Depuis 1991, les activités de recherche forestière à l'UQAC sont supportées par le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale qui regroupe l'UQAC et ses partenaires de l'industrie et des gouvernements.

Mandat du Consortium

Le mandat du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale est le développement des connaissances scientifiques relatives à la dynamique de la forêt boréale commerciale (domaine de l'épinette noire) et leur transfert direct aux utilisateurs de cette forêt.

La connaissance : l'assise de l'aménagement durable de nos ressources forestières

Dans un récent document, le Ministère de la Recherche, de la Science et de la technologie¹ décrit la recherche, le transfert des connaissances ainsi que la formation comme des fonctions clés qui serviront d'assise au développement social et économique durable du Québec.

À titre d'universitaires, nous sommes tout à fait en accord avec cette affirmation et plus encore, comme spécialistes des ressources renouvelables, nous soutenons que ces activités dans le monde forestier sont obligatoires pour l'aménagement durable de nos forêts.

En conséquence, nous croyons qu'il est essentiel que le Gouvernement du Québec, à titre de fiduciaire de la population, s'assure que des conditions suffisantes soient en place en permanence pour assurer une amélioration continue des connaissances qui sont à la base de la gestion et de l'aménagement de la forêt publique.

Nous désirons donc faire des suggestions en ce sens au chapitre de la recherche forestière, du transfert des connaissances et de la formation.

1. La recherche forestière

Pour atteindre les objectifs fixés de rendement des forêts québécoises, les stratégies d'aménagement doivent être inspirées des meilleures connaissances disponibles. Dans la mesure où elle génère des connaissances pertinentes, la recherche forestière a donc un rôle important à jouer. En effet, notre expérience nous montre que plus nous connaissons le fonctionnement naturel de la forêt, plus les prévisions sont justes, au chapitre de la productivité et de la remise en production par exemple. Il y a cependant deux corollaires à ce constat : le potentiel de la recherche doit être accessible pour les forestiers qui ont à prendre des décisions sur le terrain, et on doit s'assurer qu'une partie importante de cette recherche se fasse selon une approche qui part du particulier vers le général, c'est-à-dire qui étudie l'arbre puis ensuite le peuplement, le territoire, le domaine et ainsi de suite.

Nous travaillons de cette façon, c'est-à-dire en mode contextuel², depuis près de vingt ans, et nous croyons, comme beaucoup d'autres, que ce type de collaboration favorise l'émergence de nouvelles approches de gestion durable des ressources naturelles³. Nous sommes de plus convaincus que cette

¹ MRST. Juin 2000. Pour une politique scientifique du Québec (document de consultation). Page 7

² La recherche en situation de contextualisation résout des problèmes théoriques, fondamentaux si l'on veut, mais dans une visée de réalisation pratique. D'après Limoges, C. 1995. L'université entre la gestion du passé et l'invention de l'avenir. Texte d'une conférence présentée au Symposium de la commission de planification de l'Université du Québec, le 12 octobre 1995.

³ Selon USDA. Forest Service. 1995. Navigating into the future: Rensselaerville Roundtable: Integrating Science and Policymaking

approche permet à la collectivité de retirer un maximum de retombées en termes de résolution de problèmes et d'innovations, en retour de l'investissement qu'elle consent à la recherche.

La valeur de cette approche a d'ailleurs été reconnue par le Conseil de la recherche forestière qui a attribué à notre équipe et à nos partenaires du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale le Méritas 1999 de la recherche forestière, pour la qualité de la recherche, du transfert des connaissances et du partenariat université-milieu mis en place.

Recherche accessible

Pour nous, l'accessibilité de la recherche passe par la disponibilité des chercheurs et leur insertion dans les réseaux locaux des forestiers de terrain. Notre expérience montre qu'une université située dans une région forestière favorise grandement l'accessibilité de la recherche et l'accès aux plus récentes connaissances. Sa proximité géographique facilite l'insertion des chercheurs dans le réseau local de forestiers, et permet aussi d'orienter la recherche vers des problématiques pensées en fonction des préoccupations régionales, mais d'intérêt pour l'ensemble de la société. En formant de nouveaux chercheurs dans un tel cadre de recherche, une université en région forestière assure la relève parmi les chercheurs habitués à travailler en liens étroits avec le milieu.

Du particulier au général

Nous croyons qu'il faut d'abord travailler à l'échelle locale afin de mieux comprendre le fonctionnement de nos forêts. Il ne faut pas chercher à développer des modèles généraux et tenter de les adapter ensuite à la réalité du terrain. Il en résulte souvent un grand nombre d'exceptions qui constituent en soi une preuve de la non-pertinence des modèles généraux. En effet, nous croyons qu'il n'est pas possible d'agir globalement en ces domaines car la forêt québécoise est un ensemble d'entités diverses (pessière, sapinière, forêt feuillue...) dont les caractéristiques sont différentes. Pour ces mêmes raisons, il faut baser l'aménagement sur des données réelles, en n'oubliant pas que la perception publique de la foresterie est inspirée des actions locales des forestiers. Nous croyons qu'il faut favoriser un aménagement misant sur la somme des améliorations locales afin d'atteindre une amélioration globale de la productivité des forêts québécoises.

Nous croyons donc que l'accessibilité de la recherche et le développement de la recherche portant sur les problématiques identifiées sur le terrain par les gestionnaires et les aménagistes est essentiel pour favoriser le maintien et l'augmentation du rendement des peuplements de la forêt québécoise. Premier pas dans cette direction, il nous semble que la gestion par résultat qui est suggérée pour le nouveau Régime forestier est une bonne façon de rapprocher chercheurs, gestionnaires et aménagistes et de favoriser le transfert d'une information utilisable immédiatement, ce qui va dans le sens de l'amélioration continue qui doit être une composante majeure du domaine forestier québécois.

2. Le transfert des connaissances

Aux gestionnaires et aménagistes de terrain

Impliquer les chercheurs, les gestionnaires et les aménagistes de nos forêts dans des activités de recherche, des essais sur le terrain, des rencontres nous apparaît la meilleure méthode de transfert. Pour nous, cette interaction, à l'échelle humaine, permet aux chercheurs d'orienter sa recherche sur des problématiques identifiées sur le terrain, et de profiter de l'expertise des personnes œuvrant quotidiennement en forêt.

Pour l'amélioration continue des règlements et normes

Au chapitre des bases de gestion et d'aménagement de nos forêts, nous croyons qu'il doit y avoir un rapprochement entre les équipes de recherche et les responsables de l'élaboration des règlements et normes. Nous constatons qu'il y a un manque de communication entre les gens des régions et ceux du centre. Le débat entourant la mise en place de la limite nordique des forêts attribuables en constitue un bel exemple.

3. La formation

Les universités offrent dans le domaine forestier plusieurs types de formation, notamment et entre autres, la formation des ingénieurs forestiers, la formation des jeunes chercheurs et la formation continue aux gestionnaires et aménagistes.

Pour favoriser l'amélioration continue de nos façons de faire en forêt, on doit assurer le financement de la formation dans le domaine forestier. S'assurer de la pérennité des forêts, c'est aussi s'assurer de la présence continue de chercheurs, de gestionnaires et d'aménagistes compétents et au fait de la toute nouvelle connaissance.

De plus, on doit fournir aux universités en régions les ressources et la liberté nécessaires au développement de programmes d'étude répondant aux besoins de leur population.

Conclusion

Recherche, formation et transfert dans le domaine forestier sont à notre avis à la base du développement durable du Québec.

Une meilleure connaissance de la forêt québécoise est essentielle pour assurer la pérennité de notre forêt. C'est à notre avis un outil indispensable pour s'attaquer à un enjeu de taille: Le développement durable de nos forêts.

Recommandations

- 1- Que le gouvernement québécois réitère que la foresterie est un des axes d'excellence de développement du Québec au même titre, entre autres, que les nouvelles technologies.
- 2- Que l'on adopte l'approche du particulier au général en aménagement durable des forêts.
- 3- Que l'on considère les particularités forestières des régions comme des atouts et non comme des exceptions qui dérogent au modèle général.
- 4- Que l'on voie le Québec forestier comme la sommation de ses unités forestières et non comme le résultat des moyennes abstraites.
- 5- Que l'on complète le portefeuille des programmes offerts en foresterie dans les universités situées en région.
- 6- Que l'on confie à l'Université du Québec à Chicoutimi, en collaboration avec ses partenaires, le développement d'un programme de doctorat (PhD) en Ressources renouvelables, créneau d'excellence de recherche reconnu à l'UQAC par la commission universitaire des programmes (CUP).
- 7- Que l'on entreprenne un programme de recherche majeur afin de valider la stratégie actuelle du MRN qui consiste à ne faire que des aménagements ponctuels au nord de la limite des forêts attribuables.
- 8- Que l'on fasse en sorte que le fossé qui sépare le central des régions s'amenuise.
- 9- Que l'on donne une préférence à l'utilisation du matériau bois dans la construction des édifices publics.